

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 726/2004 en ce qui concerne la fixation du siège de l'Agence européenne des médicaments»

[COM(2017) 735 final — 2017/0328 (COD)]

(2018/C 197/11)

Consultation	Parlement européen, 11.12.2017 Conseil, 14.12.2017
Base juridique	Articles 114, 168, paragraphe 4, point c) et 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	Section spécialisée «Marché unique, production et consommation»
Adoption en session plénière	17.1.2018
Session plénière n°	531
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	167/0/0

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 531^e session plénière des 17 et 18 janvier 2018 (séance du 17 janvier 2018), a décidé à l'unanimité de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 17 janvier 2018.

Le président
du Comité économique et social européen
Georges DASSIS
